

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**SUR LES COMPTES ANNUELS CLOS LE
31 DECEMBRE 2011**

MAISON DES JEUNES- MAISON POUR TOUS

Avenue Charles Nicolle
76370 NEUVILLE LES DIEPPE

Philippe CHERNIER – Expert Comptable – Commissaire aux Comptes

Zac de la Maison Blanche
Les Vertus,
76550 SAINT AUBIN SUR SCIE
Tél. : 02 35 84 02 95 – Fax : 02 35 84 30 56
E-mail : cabinet.chernier@wanadoo.fr

Bureau secondaire :
12, rue du Général de Gaulle
76810 LUNERAY
Tél. : 02 35 83 23 77 – Fax : 02 35 40 22 68
E-mail : cabinet.chernier.luneray@orange.fr

Philippe CHERNIER

Expert Comptable

Inscrit au Tableau de l'Ordre
De la Région de ROUEN

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Agréé par la Cour d'Appel de ROUEN

ZAC de la Maison Blanche
Les Vertus

76550 SAINT-AUBIN-SUR-SCIE

Téléphone 02 35 84 02 95

Télécopie 02 35 84 30 56

SAINT-AUBIN-SUR-SCIE, le 29 mars 2012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Adhérents,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de votre association MAISON DES JEUNES-MAISON POUR TOUS, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

- La justification de mes appréciations.

- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les Comptes Annuels:

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Ouverture des bureaux : 8 h30 - 12h00 13h30 - 17h00

Bureau secondaire : 12 rue du Général de Gaulle 76810 LUNERAY

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le point mentionné dans l'annexe concernant l'incendie survenu dans les locaux et les incidences comptables en découlant.

II - Justification des Appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Sur la base des informations qui m'ont été communiquées à ce jour, mes travaux ont consisté à apprécier les règles et principes comptables suivis par votre association et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble.

Dans le cadre de mon appréciation des principes comptables suivis par votre association, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables concernant l'application du principe d'indépendance des exercices notamment pour les subventions et divers produits à recevoir ou constatés d'avance, ainsi que la pertinence des informations données dans l'annexe.

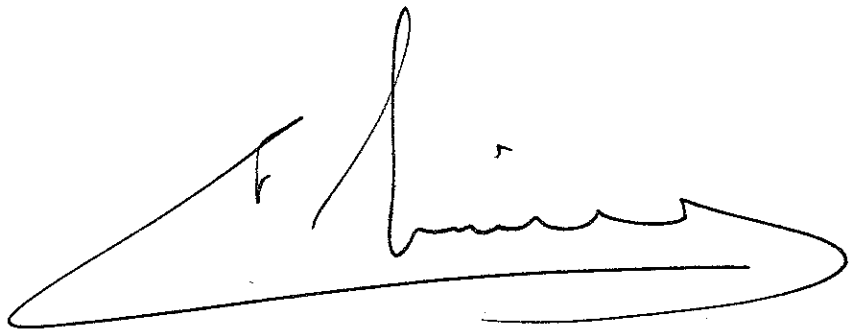
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et Informations Spécifiques:

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La mention des rémunérations des dirigeants, prévue à l'article 20 de la loi N°2006-586 du 23 mai 2006, ne figure pas dans le compte financier.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Philippe Cherner', with a large, sweeping underline that extends across the width of the signature.

Philippe CHERNIER
Commissaire aux Comptes

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2010 (12 mois)	Variation	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net		
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	674	515	159	179	- 20	
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions	379 921	299 099	80 823	87 558	- 6 735	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	29 972	21 016	8 956	9 125	- 169	
Autres immobilisations corporelles	161 856	133 868	27 988	10 610	17 378	
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	900		900	900		
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	573 324	454 498	118 826	108 371	10 455	
Stocks en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	1 520		1 520	118	1 402	
Créances usagers et comptes rattachés	3 658		3 658	1 649	2 009	
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	867		867	700	167	
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	86 256		86 256	60 544	25 712	
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	6 396		6 396	6 133	263	
Charges constatées d'avance	391		391	1 995	- 1 604	
TOTAL (II)	99 089		99 089	71 139	27 950	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
Philippe CHERNIER	TOTAL ACTIF	672 412	454 498	217 914	179 511	38 403

Commissaire aux Comptes
Z.A.C de la Maison Blanche
Les Vertus - 76550 Saint-Aubin-sur-scie

Tél. 02 35 84 02 95 - Fax 02 35 84 30 56

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2010 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	413 845	406 044	7 801
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves			
. Report à nouveau	-389 368	-389 502	134
. Résultat de l'exercice	20 810	133	20 677
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	45 286	16 675	28 611
Provisions pour risques et charges	28 422	26 394	2 028
TOTAL (II)	28 422	26 394	2 028
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement	5 000		5 000
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)	5 000		5 000
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées	11 915	26 885	- 14 970
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	114	114	
Fournisseurs et comptes rattachés	60 657	37 401	23 256
Autres	66 521	72 041	- 5 520
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	139 206	136 441	2 765
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	217 914	179 511	38 403
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

Philippe CHERNIER
 Commissaire aux Comptes
 Z.A.C. de la Maison Blanche
 Les Vertus - 76550 Saint-Aubin-sur-scie
 Tél. 02 35 84 02 95 - Fax 02 35 84 30 56

Compte de résultat association

Présenté en Eur

	Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2010 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	131 554		131 554	116 889	14 665	12,5
Montants nets produits d'expl.	131 554		131 554	116 889	14 665	12,5
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			574 806	414 186	160 620	38,7
Dons			30	280	- 250	-89,2
Cotisations						
Legs et donations						
Produits liés à des financements réglementaires						
Autres produits			62	67	- 5	-7,46
Reprise de provisions			2 400	351	2 049	583,76
Transfert de charges			104 417	86 198	18 219	21,14
Sous-total des autres produits d'exploitation			681 715	501 082	180 633	36,05
Total des produits d'exploitation (I)			813 269	617 971	195 298	31,60
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés			31	29	2	6,90
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (II)			31	29	2	6,90
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion				5 991	- 5 991	-100
Sur opérations en capital			3 750	1 000	2 750	275,00
Reprises sur provisions et transferts de charges			13 027		13 027	N/S
Total des produits exceptionnels (IV)			16 777	6 991	9 786	139,98
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			830 077	624 991	205 086	32,81
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT						
TOTAL GENERAL			830 077	624 991	205 086	32,81
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises et de matières premières						
Variation de stock marchandises et matières premières						
Autres achats non stockés			120 211	79 438	40 773	51,33
Services extérieurs			43 484	26 448	17 036	64,41
Autres services extérieurs			54 643	28 103	26 540	94,44
Impôts, taxes et versements assimilés			28 055	23 704	4 351	18,36
Salaires et traitements			392 809	334 138	58 671	17,56
Charges sociales			132 048	110 611	21 437	19,38
Autres charges de personnels						
Subventions accordées par l'association						

 Philippe CHERNIER
 Commissaire aux Comptes

Z.A.C. de la Maison Blanche

Compte de résultat association (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2010 (12 mois)	Variation	%
Dotations aux amortissements	14 449	12 249	2 200	17,96
Dotations aux provisions	4 428	2 650	1 778	67,09
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	5 000		5 000	N/S
Autres charges	3 364	1 749	1 615	92,34
Total des charges d'exploitation (I)	798 491	619 090	179 401	28,98
Quotes-parts de résultat sur opérations communes (II)				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées	1 764	3 163	- 1 399	-44,23
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)	1 764	3 163	- 1 399	-44,23
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	4 960	2 605	2 355	90,40
Sur opérations en capital	4 052		4 052	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)	9 013	2 605	6 408	245,99
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	809 267	624 858	184 409	29,51
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	20 810	133	20 677	N/S
TOTAL GENERAL	830 077	624 991	205 086	32,81
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat	21 812	14 334	7 478	52,17
. Prestations en nature	93 849	39 500	54 349	137,59
. Dons en nature				
Total	115 661	53 834	61 827	114,85
Charges				
. Secours en nature	93 849	39 500	54 349	137,59
. Mise à disposition gratuite de biens et services	21 812	14 334	7 478	52,17
. Personnel bénévole				
Total	115 661	53 834	61 827	114,85

Philippe CHERNIER
 Commissaire aux Comptes
 Z.A.C. de la Maison Blanche
 Les Vertus - 76550 Saint-Aubin-sur-scie
 Tél. 02 35 84 02 95 - Fax 02 35 84 30 56

Annexes

MAISON DES JEUNES MAISON POUR TOUS**ANNEXE**

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2011 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2010 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 217 914,45 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 20 810,25 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 18/02/2012 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux principes d'établissement et de présentation des comptes annuels définis par le plan comptable général issu du règlement CRC n° 99-03 modifié, en particulier, par le règlement CRC n° 2004 - 06

DEROGATIONS AUX PRINCIPES, REGLES ET METHODES DE BASE, COMPARABILITE DES EXERCICES

La ventilation des immobilisations par composants n'a pas été pratiquée au 31.12.11

Il n'a pas été recensé de composants dont la durée d'amortissement se démarque de manière significative de la durée d'amortissement du bien immobilisé pris dans son ensemble. De plus, selon le PCG. art - 322 - 5 modifié par l'article. 1 du règ. CRC n° 2005- 9; les immobilisations ont été amorties sur les durées d'usage, sans rechercher les durées réelles d'utilisation. Mesure de simplification applicable aux associations remplissant certains critères.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

SINISTRE

Un incendie est survenu dans les locaux de la Maison des jeunes de Neuville les Dieppe au cours de l'exercice. Ce dernier a généré des charges exceptionnelles et des coûts d'entretien pour la remise en état du site qui ont été couverts par une indemnité d'assurance.

BENEVOLAT VALORISE

Il correspond à 1 662 heures de bénévolat valorisées au SMIC horaire à 9.19 euros majoré d'un taux de charges de 42.81%.

DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Il correspond à 1194 heures.

Philippe CHERNIER
Commissaire aux Comptes
Z.A.C. de la Maison Blanche
Les Vertus - 76550 Saint-Aubin-sur-scie
Tél. 02 35 84 02 95 - Fax 02 35 84 30 56

MAISON DES JEUNES MAISON POUR TOUS ANNEXE

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011 Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 573 324 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 118	284	728	674
Immobilisations corporelles	574 683	28 672	31 606	571 750
Immobilisations financières	900			900
TOTAL	576 701	28 956	32 334	573 324

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 454 498 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	940	303	728	515
Immobilisations corporelles	467 391	14 146	27 553	453 983
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	468 330	14 449	28 281	454 498

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels mdj	505	391	114	1 ans
Logiciels cs	169	124	45	1 ans
Construction sur sol d'autrui mdj	356 009	277 535	78 474	de 5 à 20 ans
Agent. const sur sol d'autrui mdj	23 912	21 564	2 348	de 4 à 10 ans
Matériel mdj	29 702	21 013	8 688	de 3 à 10 ans
Matériel cs	271	3	268	de 3 à 5 ans
Instal gene agenc amen mdj	80 771	80 771	0	de 5 à 10 ans
Instal gene agenc amen cs	2 639	119	2 520	5 ans
Matériel de transport mdj	28 867	26 764	2 103	5 ans
Matériel de transport cs	6 000	1 000	5 000	3 ans
Vehicule tourisme mdj	10 591	2 143	8 447	3 ans
Matériel de bureau mdj	28 262	22 186	6 076	de 3 à 10 ans
Matériel de bureau cs	2 684	836	1 848	de 3 à 5 ans
Mobilier mdj	2 042	50	1 992	5 ans
TOTAL	572 424	454 498	117 926	

Philippe CHERNIER
 Commissaire aux Comptes
 Z.A.C. de la Maison Blanche
 Les Vertus - 76550 Saint-Aubin-sur-Scie
 Tél. 02 35 84 02 95 - Fax 02 35 84 30 56

MAISON DES JEUNES MAISON POUR TOUS

ANNEXE

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.2 - Etat des créances = 91 173 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	91 173	91 173	
TOTAL	91 173	91 173	

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 9 868 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	9 868
Disponibilités	
TOTAL	9 868

3.4 - Charges constatées d'avance = 391 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Philippe CHERNIER
 Commissaire aux Comptes
 Z.A.C. de la Maison blanche
 Les Verius - 76550 Saint-Aubin-sur-scie
 Tél. 02 35 84 02 95 - Fax 02 35 84 30 56

MAISON DES JEUNES MAISON POUR TOUS

ANNEXE

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Provisions = 28 422 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	26 394	4 428	2 400		28 422
TOTAL	26 394	4 428	2 400		28 422

4.2 - Etat des dettes = 139 093 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	11 915	11 915		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	60 657	60 657		
Dettes fiscales & sociales	63 042	63 042		
Dettes sur immobilisations	3 479	3 479		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	139 093	139 093		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 43 807 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	128
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	5 761
Dettes fiscales & sociales	37 918
Autres dettes	
TOTAL	43 807

4.4 - Informations complémentaires sur le bilan passif

Méthode de calcul de la provision pour indemnités de fin de carrière

Le passif social tient compte de la convention collective 1518 : Animation

Hypothèses de calcul :

Le salaire brut retenu est celui de l'année 2011

La taux d'actualisation utilisé est de 2.50%

La table de mortalité utilisée est la TF00-02.

Fonds dédiés :

La valeur des fonds dédiés est en augmentation de 5 000 euros sur l'exercice.

Philippe CHERNIER
 Commissaire aux Comptes
 Z.A.C. de la Maison Blanche
 Les Vertus - 76550 Saint-Aubin-sur-scie
 Tél. 02 35 84 02 95 - Fax 02 35 84 30 56

PHILIPPE CHERNIER
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
Zac de la Maison Blanche
LES VERTUS
76550 SAINT AUBIN SUR SCIE

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

MAISON DES JEUNES-MAISON POUR TOUS

**Avenue Charles Nicolle
76370 NEUVILLE LES DIEPPE**

Philippe CHERNIER

Expert Comptable

Inscrit au Tableau de l'Ordre
De la Région de ROUEN

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Agréé par la Cour d'Appel de ROUEN

ZAC de la Maison Blanche
Les Vertus
76550 SAINT-AUBIN-SUR-SCIE
Téléphone 02 35 84 02 95
Télécopie 02 35 84 30 56

SAINT-AUBIN-SUR-SCIE, le 29 mars 2012

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2011**

Aux Adhérents,

En ma qualité de Commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisés ou que j'aurai découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission.

Ouverture des bureaux : 8 h30 - 12h00 13h30 - 17h00

Bureau secondaire : 12 rue du Général de Gaulle 76810 LUNERAY

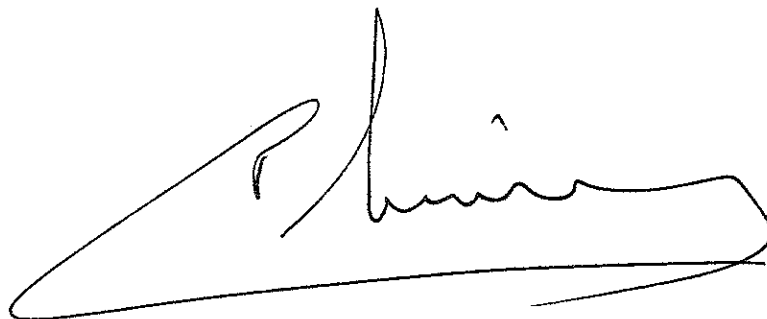
CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, j'ai été informé que l'exécution de la convention suivante, approuvée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Le Président OSMANI a perçu des frais de déplacement relatifs à l'exercice 2011, sur justificatifs, pour un montant de 2 280 euros.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Chénier', with a large, sweeping underline that extends across the width of the signature.

Philippe CHERNIER
Commissaire aux Comptes